



Appel à communications

Colloque « Mémoire de l'esclavage, Pensée haïtienne et Réparations »

La traite négrière transatlantique, la colonisation et l'esclavage sont des phénomènes qui ont bouleversé l'humanité (Pétre-Grenouilleau, 2004, 2014) : leurs conséquences raciales, démographiques, politiques, économiques, sociales, culturelles, identitaires, genrées et environnementales ont laissé des traces profondes et durables dans le monde entier (Chivallon, 2013). Ces événements marquent profondément le monde moderne et déterminent les structurations raciales et sociales ainsi que les façons de voir de notre époque et bien d'autres qui l'ont précédée (Araujo, 2025). D'ailleurs, la colonialité du pouvoir, de l'être et du savoir pose directement la question du maintien, dans les Amériques comme dans la société haïtienne contemporaine, de rapports sociaux racialisés, genrés, et hiérarchisés hérités de l'esclavage (Quijano, 2000 ; Mignolo, 2000 ; Maldonado-Torres, 2007 ; Grosfoguel, 2010 ; Santos, 2014, 2011). Des blessures psychologiques sont vives et perdurent souvent très longtemps (Nicolas, Bowser, 2018). Ce sont des injustices historiques que les sociétés contemporaines, du Nord comme du Sud doivent s'accorder toutes à condamner aujourd'hui. Ainsi, des travaux scientifiques ne cessent d'expliquer que le retard de développement d'Haïti lié à l'exploitation de ses ressources naturelles provient également de ce système d'asservissement que furent la traite, la réduction en esclavage et la colonisation (Dorigny Théodat, Gaillard, Bruffaerts, 2022).

Bien que les demandes de réparations liées à l'esclavage ne soient pas nouvelles (Araujo, 2025), celles-ci sont devenues un sujet majeur dans les débats politiques et académiques depuis un certain temps (Beckles 2013 ; 2021 ; Táíwò 2022). Elles soulèvent des questions sous-jacentes liées aux enjeux politiques, économiques, sociaux, environnementaux, mémoriels, culturels et identitaires. Dans la Caraïbe, aux États-Unis et en Europe, les débats autour des réparations ont pris une ampleur considérable depuis plusieurs décennies. Pendant que la CARICOM établit des points clés définissant les grandes lignes des réparations, les Nations Unies ont récemment invité les pays à envisager des réparations financières pour l'esclavage et la traite transatlantique. En Haïti, les questions liées aux réparations se situent dans un double enjeu interconnecté. Elles concernent le passé colonial et le passé post-esclavagiste liée à la reconnaissance de l'indépendance Haïtienne par la France. En effet, la question de la restitution de la dette de l'indépendance et des réparations de l'esclavage comme crime contre l'humanité de la France à Haïti ressurgit sous sa forme politique et économique avec force, notamment à l'occasion de la commémoration, au cours de l'année 2025, du bicentenaire de l'ordonnance de Charles X. En effet, Haïti (ancienne colonie esclavagiste de Saint-Domingue) est devenu libre et indépendante de la France le 1er janvier 1804 après une rébellion victorieuse des esclavisés contre les troupes colonialistes napoléoniennes. Cependant, en 1825, la France força la nouvelle République d'Haïti

souveraine à payer la somme de 150 millions de francs or comme reconnaissance de son indépendance (Dorigny Théodat, Gaillard, Bruffaerts, 2022) sous menace d'une nouvelle guerre. Cette indemnité, qui équivaut aujourd'hui à une centaine de milliards de dollars US, a été financée par les revenus économiques d'Haïti mais aussi par des emprunts réalisés auprès de la Caisse des dépôts et consignations, en France (Dorigny, Théodat, Gaillard, Bruffaerts, 2022). Ce système a maintenu le pays dans une dépendance économique puisque l'État devra rembourser à la fois la dette et les emprunts jusqu'en 1887, et sera obligé de contracter d'autres prêts pour équilibrer la balance budgétaire du pays (Dorigny Théodat, Gaillard, Bruffaerts, 2022). Cette double dette – considérée comme la rançon de la liberté (Sheller 2020), déclenche une véritable spirale de la dette qui s'est mis en place jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle. Plus de 200 ans après, la restitution de la rançon se doit de devenir un sujet de réflexion profonde et un projet pour la France et Haïti.

La question de la restitution et des réparations de l'esclavage a été posée par des gouvernements haïtiens, bien sûr, mais pas seulement. En effet, depuis plus de trente ans des institutions et organisations interétatiques comme des acteurs collectifs transnationaux se sont saisis de la question de la mémoire de l'esclavage et des indemnités au titre de l'esclavage avec des répercussions dans les espaces nationaux et internationaux. Ce combat a été relancé par les mouvements sociaux contre les discriminations raciales et les inégalités sociales et genrées, comme les manifestations de Black Lives Matter aux États-Unis et dans d'autres pays - et surtout après que des dizaines de monuments et de statues associés à des anciens propriétaires des personnes esclavisées ont été soit défigurés, déboulonnés, soit détruits. C'est dans ce contexte que l'on voit poindre également dans le monde et particulièrement dans la Caraïbe, au sein d'universités, de laboratoires de recherches, d'institutions politiques, de fondations, d'associations porteuses de la mémoire de l'esclavage, de nouvelles problématisations à travers lesquelles les réparations de l'esclavage font l'objet d'une attention particulière.

En Haïti, le Comité National Haïtien des Restitutions et Réparations sous l'égide de l'Université d'État d'Haïti a investi la sphère publique, depuis sa création en 2024. Ce comité devient de plus en plus actif dans l'objectif de rendre visible la mémoire largement occultée de l'histoire d'Haïti dans l'historiographie (Trouillot, 1995). À travers une série de réflexions et d'actions, le comité vise à présenter l'esclavage comme une institution d'exploitation fondamentale et à replacer les contributions d'Haïti à la lutte contre ce système inhumain au centre de l'histoire collective mondiale. Il faut replacer l'histoire de l'indemnité versée par Haïti à la France au titre de la reconnaissance de son indépendance dans le débat public mondial. Les questions clés de ce colloque sont :

Comment les divers acteurs haïtiens (politiques, académiques, écrivains et artistes, membres des différents secteurs de la société civile et les citoyens/es en général) contribuent-ils au discours sur les réparations, et quel rôle leurs perspectives jouent-elles dans l'élaboration de la compréhension publique et de l'action politique ? Comment la mémoire collective et le patrimoine peuvent-ils être mobilisés pour faire en sorte que les réparations ne soient pas un événement ponctuel, mais fassent partie d'un processus durable de transformation et de justice sociale en Haïti ? Comment la lutte pour les réparations en Haïti

peut-elle être liée à des mouvements mondiaux plus larges pour la justice sociale, historique et la décolonisation ? Comment conceptualiser les réparations et les restitutions dans le contexte haïtien, et comment les réalités politiques, économiques et sociales haïtiennes nous obligent-elles à repenser les approches théoriques et méthodologiques de la justice réparatrice ? Et quelle est l'ampleur de la question dans la pensée haïtienne ? Comment obtenir la réparation financière, politique, environnementale, sanitaire, culturelle, artistique et mémorielle de l'esclavage ? Comment les intellectuels haïtiens et internationaux pensent-ils que l'on puisse réparer l'esclavage qui est globalement irréparable tant le crime est immense ? Quelle juste mesure à établir entre le préjudice subi par les anciennes colonies du Sud global et les réparations attendues des anciennes Métropoles du système-monde moderne (Wallenrstein, 2012) ?

C'est par des actions de reconnaissance, de restitution et de réparation, fondée sur une volonté de pardon, de justice et de paix et non sur une volonté de domination et de colonialité, que les sociétés contemporaines du Nord comme au Sud peuvent s'entraider et se solidariser à devenir plus humain ou, du moins, à dépasser la déshumanisation de l'esclavage (Ismard, Rossi, et Vidal, 2021). La mobilisation du passé dans la compréhension du présent et la projection dans le futur sert ainsi non seulement à réclamer une réécriture de l'histoire collective et une nouvelle définition de la citoyenneté, mais aussi à dénoncer les discriminations, les inégalités et les injustices héritées du système colonial et esclavagiste dans le pays. Ce colloque se penchera sur l'opportunité et l'authentification des questions que posent les réparations de l'esclavage dans le monde, particulièrement en Haïti. Au-delà de la commémoration, ce colloque a pour objectif non seulement d'effectuer un bilan sur la question de la restitution de la dette de l'indépendance et des réparations au titre de l'esclavage colonial principalement dans la pensée haïtienne, mais aussi de porter des regards critiques historiques, mémoriels et pédagogiques sur le thème. Ce colloque se compose de présentations, d'exposés magistraux et de tables rondes et aborde une série de thèmes, qui ne sont pas limités aux sujets suivants :

- Les impacts économiques de longue durée liée à la rançon de l'indépendance
- Des regards philosophiques et anthropologiques haïtiens sur les réparations et la justice réparatrice.
- Les voix des communautés marginalisées haïtiennes dans les mouvements de restitutions et de réparations.
- La mobilisation de la mémoire et du patrimoine dans les dynamiques de réparations
- L'environnement et les changements climatiques au regard des luttes pour les réparations et la restitution en Haïti
- Les mouvements globaux des réparations et Haïti

Les organisateurs de ce colloque veulent non seulement postuler la validité de la question de la restitution de la dette de l'indépendance et de la réparation de l'esclavage d'Haïti comme objet épistémologique, scientifique et politique, mais aussi chercheront, partant des études transnationales, des terrains variés, des commémorations et des revendications, sur la traite, la colonisation et l'esclavage ou sur leurs récurrences, à évaluer l'application des rançons pour le crime contre l'humanité de l'esclavage colonial. Du coup, il s'agira de

réfléchir sur le volet financier, difficile à appréhender encore aujourd'hui au cœur de la problématique de la traite, de la colonisation et de l'esclavage comme crimes contre l'humanité. L'argument principal du colloque est que la nation haïtienne doublement victime de la rançon payée pour son indépendance et aussi des crimes contre l'humanité de la colonisation et de l'esclavage doit recevoir une restitution et une réparation financières pour les dommages subis. Il s'agit aussi de déterminer les modalités et les conditions d'élaboration de ces réparations sur un plan global, régional et local.

Le colloque s'articulera également autour de la question de la place, du rôle et de l'importance de la restitution de la dette d'Haïti et des réparations de l'esclavage dans le développement économique du pays. L'idée est d'effectuer un panorama de la question des réparations de l'esclavage dans le monde, particulièrement dans la Caraïbe et plus spécifiquement dans les réflexions en et sur Haïti. Il s'agit de permettre aux chercheurs de partager leurs réflexions et aux activistes (associations, collectifs, fondations, organismes, individus) de mettre à jour leurs actions sur les questions complexes de l'esclavage et des réparations. Ce sera un riche moment d'échanges et de débats rassemblant universitaires, chercheurs, professionnels, décideurs, enseignants, étudiants, individus et organisations membres de la société civile, mais aussi un public plus large. Ainsi, le colloque permettra de dresser un aperçu général des enjeux actuels autour des réparations au titre de la traite, de la colonisation et de l'esclavage. Il abordera le thème des demandes de réparations actuelles à une échelle internationale (Caraïbes, Amérique, Europe, Asie et Afrique), particulièrement en Haïti. Il s'agit de contribuer à la compréhension de ce phénomène en apportant un éclairage essentiel sur les problématiques développées par les acteurs et penseurs des réparations. Se saisissant de la question de la mémoire de l'esclavage et des indemnités au titre de l'esclavage avec des répercussions dans les espaces nationaux et internationaux, le colloque permettra par ailleurs de faire discuter ces travaux avec ceux réalisés dans la pensée haïtienne.

Nous recevons les propositions de communication en Français ou en Créole de 250 mots avant le 15 décembre 2026 accompagnées de 5 mots clés via ce courriel colloque_memoire_esclavage@ueh.edu.ht Elles mentionneront les noms et prénoms des auteurs, leur statut et organisme de rattachement, ainsi que leur adresse électronique.

Le comité donnera sa réponse le 31 janvier 2027 au plus tard.

Les actes du colloque seront publiés par les Éditions de l'Université d'Haïti.

Calendrier

Date limite d'envoi des propositions d'article : 15 décembre 2026

Réponse aux propositions d'article : 31 janvier 2027 au plus tard

Colloque : mars 2027

Rendu des articles retravaillés : Février 2027

Pour le comité d'organisation :

Jhon Picard Byron, LADIREP, UEH
Bildadson Cadélus, LADIREP, UEH
Edelyn Dorismond, LADIREP, UEH
Jean Mozart Féron, UEH & ULaval
Jean Waddimir Gustinvil, LADIREP, UEH
Joseph Sony Jean, UC Louvain & KITLV
Ronald Jean-Jacques, LADIREP, UEH
Jerry Michel, LADIREP, UEH
Evelyne Trouillot, Écrivaine

Le comité scientifique :

Ana Lucia Araujo, Howard University
Jean Ronald Augustin, UEH
Magali Bessone, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Judite Blanc, University of Miami
Seloua Luste Boulbina, LCSP, Université Paris Cité
Pierre Buteau, Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie
Carlo A Célius, IMAF, CNRS
Myriam Cottias, CIRESC, CNRS
Stéphane Douailler, Université Paris 8
Laurent Dubois, University of Virginia
Laennec Hurbon, UEH
Maud Laëthier, URMIS, IRD
Jean Pierre Leglaunec, Université de Sherbrooke
Glodel Mezilas, UEH
Michèle D. Pierre-Louis, FOKAL
Odonel Pierre-Louis, LADIREP, UEH
Dominique Rogers, Université des Antilles
Vertus Saint-Louis, UEH
Ibrahima Seck, Whitney Plantation Slavery Museum
Jean Marie Théodat, Université Paris-1 Panthéon Sorbonne
Ibrahima Thioub, Université Cheikh Anta Diop
Lyonel Trouillot, Écrivain

Références bibliographiques

Araujo Ana Lucia, 2025, *Réparations - Combats pour la mémoire de l'esclavage (XVIIIe-XXIe siècle)*, Paris, Seuil.

Bessone, Magali, 2026, *Ce que nous devons à Haïti. Réflexions philosophiques sur la justice réparatrice*, Paris, la Découverte.

Charles-Nicolas Aimé et Bowser benjamin, 2018, *L'esclavage : quel impact sur la psychologie des populations*, Paris, Idem Éditions.

- Chivallon Christine, 2013, *L'esclavage, du souvenir à la mémoire. Contribution à une anthropologie de la Caraïbe*, Paris, Karthala- CIRESC.
- Diagne Souleymane Bachir, 2017, « *Pour un universel vraiment universel* », dans Mbembe Achille et Sarr Felwine, (dir), *Écrire l'Afrique-Monde*, Philippe Rey/Jimsaan, pp. 71-78.
- Dorigny Marcel, Théodat Jean-Marie, Gaillard Gusti-Klara, Bruffaerts Jean-Claude, 2022, *Haïti-France. Les chaînes de la dette. Le rapport Mackau, (1825)*, Paris, Éditions du CIDIHCA and Educa Vision.
- Grosfoguel Ramon, 2010, « *Vers une décolonisation des « uni-versalismes occidentaux : le pluri-versalisme décolonial, d'Aimé Césaire aux zapatistes* ». pp.119-138. <https://doi.org/10.3917/dec.bance.2010.01.0119>.
- Ismard Paulin, Rossi Benedetta, et Vidal Cécile, 2021, *Les mondes de l'esclavage. Une histoire comparée*, Paris, Seuil.
- Jean, J. S. (2026). Tracing heritage, landscape memory and reparatory justice across the afterlives of slavery in Haiti. *International Journal of Heritage Studies*, 1–24.
- Maldonado-Torres Nelson, 2007, *On the colonality of being: Contributions to the development of a concept*, Cultural Studies, 21(2–3), 240–270.
- Mignolo Walter D., 2000, *Local Histories/Global Designs. Coloniality, Subaltern Knowledges and Border Thinking*, Princeton, Princeton University Press.
- Pétre-Grenouilleau Olivier, 2004, *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004.
- Pétre-Grenouilleau Olivier, 2014, *Qu'est-ce que l'esclavage ? Une histoire globale*, Paris, Gallimard.
- Quijano Anibal, 2000, « *Colonialidad del poder, eurocentrismo y America Latina* », Dans Lander E. (dir.), *La colonialidad del saber : eurocentrismo y ciencias sociales. Perspectivas Latinoamericanas*, Buenos Aires, CLACSO, 2000.
- Santos Boaventura de Sousa, 2014, *Epistemologies of the South Justice Against Epistemicide*, Londres, New York, Routledge.
- Trouillot Michel-Rolph, 1995, *Silencing the Past : Power and the Production of History*, Boston, Beacon Press.
- Wallerstein Immanuel, 2012, « *World-systems analysis as a knowledge movement* », dans Salvatore J. Babones et Christopher Chase-Dunn (éd.), *Routledge Handbook of World-Systems Analysis*, Londres et New York, Routledge, 2012, p. 515-521.